



Chers parents,

Cela fait maintenant deux ans que l'AES de Cottens ouvre ses portes pendant quelques jours des vacances scolaires d'été. Vous savez que la fusion des cercles scolaires d'Autigny-Chénens et de Cottens sera effective dès la rentrée scolaire 2024-2025 et que les 2 AES existants fonctionneront indépendamment l'un de l'autre (cf lettre d'inscription à l'AES). Lors des discussions pour l'organisation, nous avons décidé de collaborer pour une ouverture commune pendant la première semaine des vacances scolaires de l'été 2024 et pour les trois jours précédents la rentrée scolaire 2024-2025.

L'accueil sera ouvert en fonction des jours choisis et du nombre d'enfants inscrits. Les tarifs restent inchangés et sont simplement cumulés pour la journée entière. Les repas seront commandés à la Résidence St-Martin ou un pique-nique vous sera demandé en fonction du programme de la journée.

Si cette opportunité vous intéresse et vous facilite un tant soit peu votre organisation estivale, nous vous prions de compléter le tableau suivant et d'ajouter vos remarques ou suggestions.

Les enfants fréquentant l'AES durant l'année scolaire seront prioritaires.

J'inscris mon (mes) enfant (s) **pour la journée complète du :**

Dates	Nom	Prénom
Lundi 8 juillet 2024		
Mardi 9 juillet 2024		
Mercredi 10 juillet 2024		
Jeudi 11 juillet 2024		
Vendredi 12 juillet 2024		
Lundi 19 août 2024		
Mardi 20 août 2024		
Mercredi 21 août 2024		

Remarques :

Pour des raisons évidentes d'organisation, nous vous remercions de nous retourner cette feuille au plus tard le **1<sup>er</sup> mai 2024**. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée à la fin mai.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons, chers parents, nos meilleures salutations.

Nadia Rérat  
Responsable AES Fourmi'z

Laurence Charrier  
Conseillère communale